

LES SUISSES

Dominique Dirlewanger

Lignes de vie d'un peuple



HD ateliers henry dougier

LES SUISSES

LIGNES DE VIE D'UN PEUPLE

Dominique Dirlewanger

Les ateliers henry dougier, notre philosophie d'action

Nous voulons être aujourd'hui – comme hier, en 1975, quand on a créé Autrement et ses 30 collections – des passeurs d'idées et d'émotions, des créateurs de concepts et d'« outils » incitant au rêve et à l'action. L'un et l'autre, inséparables !

Car notre démarche volontariste s'inscrit dans un regard impliqué, mais libre sur des sociétés en mutation accélérée, dans une ouverture permanente vers le haut et vers le large.

Vers le haut, par l'originalité des angles, la force des écritures, la fiabilité des auteurs, la beauté des formes. **Vers le large**, par l'ampleur des focalisations, la diversité des sensibilités, la convergence du court et du long terme, la fusion de la mémoire et de l'imaginaire.

Notre ambition : raconter, avec lucidité, simplicité et tendresse, la beauté et les fureurs du monde. Tout ce qui est susceptible de nous réveiller, de briser la glace en nous, de réenchanter nos vies.

La nouvelle collection « **Lignes de vie d'un peuple** » concrétise cette ambition, comme la proue d'un brise-glace qui avance !

Chaque titre de cette collection est également disponible en **e-book**, enrichi de matériaux sonores et visuels sélectionnés par les auteurs.

Pour en savoir plus sur l'association, ses publications, et découvrir nos bonus numériques, retrouvez-nous sur notre site Internet : www.ateliershenrydougier.com

Suivez nos auteurs et soyez informé de nos prochaines rencontres sur notre page Facebook.

SOMMAIRE

- p. 8 ■ Déclaration d'intention et introduction

CHAPITRE I

LA SUISSE DES VILLES, LA SUISSE DES CHAMPS

- p. 12 ■ L'hétérogénéité des régions suisses
Entretien avec **Christophe Koller**, chef de projet
à l'université de Lausanne
- p. 20 ■ La Suisse urbaine, des pionniers aux friches
- p. 29 ■ Paysages suisses, une production étrangère
- p. 35 ■ École polytechnique fédérale de Lausanne,
un réseau international

CHAPITRE II

DES SUISES EN SUISSE, WHAT ELSE ?

- p. 44 ■ Identités multiples des Suisses
Entretien avec **Brigitte Studer**, professeure d'histoire
à Berne
- p. 53 ■ Étrangers en Suisse, entre intégration et exclusion
- p. 62 ■ Helvetia, une Suisse en quête d'égalité
- p. 68 ■ Jeunes et vieux, regards croisés entre générations

CHAPITRE III

SWISS LTD, UNE PLACE ÉCONOMIQUE

- p. 76 ■ L'économie suisse en perspective
Entretien avec **Tobias Straumann**, historien à Zurich

- p. 85 ■ Secret bancaire®, une marque suisse en mutation
- p. 91 ■ Swatch made in China, penser global, produire local
- p. 98 ■ Chocolat et petit noir, des artisans aux industriels du café en capsule

CHAPITRE IV

HEIDLAND, FOLKLORE ET TRADEMARKS

- p.104 ■ Cultures et modes de vie des Suisses
Entretien avec **Massimo Rocchi**, humoriste
- p. 112 ■ ART Basel, l'art contemporain en format mondial
- p. 119 ■ Fête fédérale de lutte, festival des Suisses ruraux
- p. 125 ■ À la recherche de Guillaume Tell,
balade en Suisse centrale

- p. 131 ■ Conclusion

ANNEXES

- p.134 ■ Sélection d'auteurs suisses francophones
- p.137 ■ Sélection d'auteurs suisses alémaniques
- p.139 ■ Sélection d'auteurs suisses italophones
- p.140 ■ Sélection de réalisateurs suisses
- p.142 ■ Les dates clés de l'histoire suisse
- p.143 ■ Les chiffres clés

DÉCLARATION D'INTENTION

8 Pour cette nouvelle collection, je propose de dépasser les clichés sur la Suisse « paradis fiscal » ou les Suisses « peuple heureux » et, au contraire, de donner à voir une Suisse en mutation. Quel que soit le point de vue adopté, la catégorie *peuple* semble échapper aux regards portés sur les Suisses. Au carrefour des cultures européennes et avec quatre langues nationales (allemand, français, italien, romanche), les Suisses ne forment pas à proprement parler *un* peuple. Au-delà des droits politiques focalisés sur les seuls citoyens suisses, les habitantes et habitants de la Confédération helvétique partagent plusieurs identités, traditionnelles et modernes, qui se négocient et se renégocient sans cesse.

Ces portraits des Suisses présentent de nombreuses aspérités. Chaque chapitre commence par le témoignage d'un expert, puis le travail de terrain vient contrebalancer les analyses objectives par des enquêtes vivantes, à la rencontre des Suisses mêmes. Ces échanges helvétiques se déroulent en plusieurs langues, à l'instar des produits vendus dans le pays dont les étiquettes sont systématiquement rédigées en allemand, français et italien. Au-delà des portraits de quelques figures incontournables, ce livre entend également donner la parole à tous, qu'ils soient travailleurs étrangers, paysans ou étudiants. Ceux-ci constituent autant de reflets des multiples réalités de la Suisse d'aujourd'hui.

INTRODUCTION

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les cantons ne forment pas véritablement un État. La Suisse se constitue alors d'un ensemble hétéroclite de villes, principautés, bailliages ou pays. Ainsi, chaque unité cantonale possède sa propre histoire. En 1848, la Suisse devient finalement un État fédéral, c'est-à-dire une Confédération dotée d'un pouvoir central qui contrebalance et limite l'autonomie des cantons. C'est la naissance de la Suisse moderne et les débuts d'une construction identitaire nationale à plusieurs voix.

9

Au cœur de l'Europe, la barrière des Alpes rend le territoire suisse particulièrement exigu. La question de l'aménagement du territoire occupe ainsi aujourd'hui une place centrale au sein de l'agenda politique, dans un contexte marqué par un accroissement sensible de la population. Sans oublier la question environnementale et touristique, en raison de la topographie de la Suisse qui offre des paysages emblématiques.

Cette trame historique et géographique forme la scène de nombreuses petites histoires que cet ouvrage se propose de raconter.

Quatre grands horizons se déploient : La Suisse des villes, la Suisse des champs ; Des Suisses en Suisse, what else ? ; Swiss Ltd, une place économique ; Heidiland, folklore et trademarks. Ces quatre axes se conjuguent au présent. Lors de récents débats politiques, les cantons-villes ont imposé aux régions périphériques leur vision d'une nature à préserver. Ce conflit a mis en lumière une division qui se superpose aux clivages entre Romands et Alémaniques, entre régions industrielles et centres financiers, entre une Suisse tournée vers l'intérieur et une autre

portée à l'international. L'importante croissance démographique des vingt dernières années met en difficulté les infrastructures de transport et de logement, ce qui ravive les tensions sur le marché du travail et les réflexes xénophobes. Loin des crispations identitaires, les grandes entreprises suisses sont présentes partout à travers le monde, où certaines marques représentent aujourd'hui l'image même de la Suisse à l'étranger. Banquiers et leurs secrets, fabricants de capsules à café ou chocolatiers avec leur négoce international, le *Swiss made* se signale par l'emblème de l'arbalète, symbole de Guillaume Tell et du folklore construisant l'identité nationale d'une Suisse internationale. ■

CHAPITRE I

L

A SUISSE DES VILLES,
LA SUISSE DES CHAMPS

L

'HÉTÉROGÉNÉITÉ
DES RÉGIONS SUISSES

Originaire du canton du Jura, **Christophe Koller** a travaillé dans plusieurs services de l'administration fédérale avant de devenir responsable du portail des cantons et villes suisses (www.badac.ch), projet rattaché à l'université de Lausanne (www.idheap.ch). Ce portail propose des analyses comparatives sur les administrations publiques et les autorités politiques. Christophe Koller a coordonné et publié plusieurs ouvrages portant sur la Suisse, dont *L'Atlas de l'État. Cartographie du fédéralisme suisse* (2012). Rencontre au Buffet de la Gare à Lausanne.

12

Lors de la votation sur l'aménagement du territoire en 2013, les villes ont imposé aux campagnes leurs visions d'une nature à préserver. Cette opposition ville-campagne est-elle un phénomène nouveau ?

Non, pas du tout ! Cette opposition ville-campagne est une des données les plus structurantes du pays et elle permet même de décrypter une part essentielle de l'histoire de la Suisse. Depuis le Moyen Âge, les villes ont cherché à imposer leurs lois aux campagnes, et cinq centres urbains ont dominé : Bâle, Berne, Genève, Lucerne et Zurich, qui sont chacun à la fois des villes et des cantons. La croissance de ces centres s'explique principalement par leur situation géographique ayant favorisé des vagues d'immigration, aussi bien en interne que provenant de l'extérieur du territoire national. De l'autre côté, la campagne suisse est une construction historique : la majorité des citadins ont des origines rurales.

Il ne faut pas assimiler les résistances face à l'aménagement du territoire à des réactions conservatrices. Comme les centres urbains, les régions périphériques souhaitent se moderniser. Elles vivent mal les obstacles que les villes et les cantons urbains leur imposent.

Est-il pertinent de réduire la Suisse à sa seule réalité urbaine ?

Je ne souscris pas à la thèse répandue aujourd'hui que le pays agit comme une seule métropole. Berne est la capitale politique, alors que Zurich, Genève, Bâle et Lugano sont les capitales économiques et financières d'une Suisse polycentrique, multiculturelle et multireligieuse. Contrairement à d'autres États européens, la Suisse n'a pas un seul centre, mais elle est composée de centres multiples éparpillés sur son territoire. Cela s'explique aussi par la configuration territoriale composée aux deux tiers par les Alpes et les Préalpes, avec de profondes vallées peu propices aux concentrations démographiques. Si on devait réduire la Suisse à un espace urbain unique, alors il faudrait ignorer la diversité des organisations politico-administratives et l'hétérogénéité des régions.

Il faut relativiser l'idée que plus des deux tiers des Suisses habitent en ville. Ce chiffre recouvre toutes les personnes vivant dans des communes de plus de 5 000 habitants. Si l'on considère les unités de 10 000 habitants ou plus comme plancher, ce qui correspond d'ailleurs à la définition de la « ville » par l'Office fédéral de la statistique, il n'y a plus que 53 % des Suisses qui vivent en milieu urbain. Il existe bien un caractère urbain majoritaire, mais les bourgs de 2 000 à 5 000 habitants entretiennent des relations contradictoires avec les grandes villes. Les paysans forment moins de 5 % de la population

active. De nombreux Suisses vivent dans des villages entourés de campagne et restent marqués par l'« esprit paysan ».

Vous avez travaillé pour l'Office fédéral de la statistique. Pouvez-vous dresser un bref portrait statistique des Suisses au xxi^e siècle ?

Je voudrais tout d'abord insister sur le fait que la Suisse se caractérise par son hétérogénéité, caractéristique qui fait d'ailleurs sa force : il n'y a pas un peuple suisse, mais différents types de populations très complémentaires. Selon le recensement fédéral de 2000, la répartition de la population d'après la langue est la suivante : 64 % de germanophones (stable), 20,5 % de francophones (en augmentation), 6,5 % d'italophones (en diminution), 0,5 % de romanches (en diminution) et 9 % s'exprimant dans d'autres langues (serbo-croate, turc, portugais, etc., en augmentation). En matière de religion, 42 % de la population est composée de catholiques, 33 % de protestants, le reste se déclarant de religion orthodoxe, musulmane, juive ou sans religion.

Actuellement, la Suisse compte environ 22 % d'étrangers résidents. Si on y ajoute les étrangers non-résidents, les touristes, les étudiants et les personnes récemment naturalisées, la proportion atteint rapidement un tiers de la population. Ces dix dernières années, après l'intégration de la Suisse à l'espace Schengen, ce sont principalement des personnes très qualifiées provenant d'Europe occidentale (Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne) ou des États-Unis qui viennent s'installer, à côté d'une immigration plus traditionnelle et moins qualifiée originaire du Sud de l'Europe, des Balkans, mais également de pays tiers (Turquie, Sri Lanka, pays africains). Conséquence de cette double immigration, la population résidente en Suisse est aujourd'hui statistiquement plus jeune.

Comment se superposent les structures géographiques, démographiques et l'organisation politique ? Sur quel niveau territorial la Suisse s'organise-t-elle ?

Certaines études, souvent pilotées par des entités étatiques et/ou des *think tanks* (laboratoires d'idées), tentent de résumer la Suisse en cinq pôles : les métropoles zurichoise et bâloise du côté alémanique, l'arc lémanique en terres romandes, l'espace (bilingue) *Mittelland* autour de la capitale Berne, le réseau urbain étendu du sud Tessin avec ses antennes italiennes. Toutefois, l'appartenance régionale ne domine pas l'esprit des populations ou des institutions au même titre que les quatre langues nationales et les deux religions majoritaires qui déterminent les fondements des identités cantonales. Autre élément majeur, fondateur et rassembleur du creuset helvétique, un rapport d'amour-haine se tisse avec les trois grands États voisins, l'Allemagne, la France et l'Italie, lesquels touchent chacune des trois cultures linguistiques suisses (« réflexe du hérisson »).

Concernant l'organisation politique, la Suisse est composée de vingt-six cantons qui restent très autonomes et possèdent chacun leur histoire spécifique. Les cantons sont une invention relativement récente. Sous l'Ancien Régime, la Confédération s'est d'abord construite par un jeu d'alliances entre villes et pays alliés ou sujets. Héritage indirect de la Révolution française, la première organisation cantonale vient du modèle de l'Acte de médiation proposé (et finalement imposé) par Napoléon en 1803. Si la Suisse devient un État fédéral en 1848, c'est-à-dire une Confédération dotée d'un pouvoir central, la nouvelle Constitution a comme principe majeur la garantie de la « cohésion nationale basée sur le respect et la défense des minorités », y compris celles des cantons conservateurs qui

avaient combattu par les armes la réforme constitutionnelle (radicale) durant la guerre civile du *Sonderbund* (1847).

Invention du XIX^e siècle, le fédéralisme suisse s'est fortement inspiré des textes fondateurs de la Constitution américaine. Pour les États-Unis, la Confédération devient rapidement une « République sœur », non seulement au niveau politique, mais également économique. Dès le milieu du XIX^e siècle, cette Suisse progressiste représente une figure de proue révolutionnaire en Europe. Le système bicaméral, composé d'un parlement du peuple (Conseil national) et d'un parlement des cantons (Conseil des États), assure une représentation en fonction du nombre d'habitants de chaque canton, mais garantit aussi un poids électoral aux régions minoritaires. Cette culture fédéraliste se développe avec une série de principes : respect des minorités, dépersonnalisation du pouvoir, péréquation des revenus entre zones riches et moins riches, concordance politique des représentants fédéraux entre les régions et les partis.

Autre élément d'importance, la répartition religieuse et les quatre langues nationales ne se superposent pas. Dans le cas de la Belgique, la polarisation Wallons-Flamands recoupe parfaitement l'opposition entre francophones et néerlandophones. En Suisse, il y a des Alémaniques catholiques ou protestants, même chose pour les Romands... Comme je l'ai déjà dit, cette situation favorise la cohabitation et un certain esprit de tolérance. Trois cantons se caractérisent par le bilinguisme (Berne, Fribourg et le Valais). Or, cette cohabitation passe aussi parfois par des conflits internes, à l'instar de la « Question jurassienne » caractérisant Berne depuis le *Kulturkampf* (1870) ou encore la séparation du canton de Bâle en deux demi-cantons en 1830, les « campagnards » demandant de se séparer de la « grande ville humaniste » devenue à leurs yeux trop interventionniste.

Le système de démocratie directe constitue à bien des égards une exception européenne et suscite souvent l'étonnement des observateurs étrangers... Pouvez-vous présenter ces instruments politiques ?

La démocratie directe consiste en un mode spécifique de régulation des conflits, qui permet à la population de s'exprimer par le biais de pétitions, référendums ou initiatives. Les Suisses sont consultés avec une incroyable régularité, en moyenne trois fois l'an, sur environ neuf sujets. Il faut rappeler que le système politique reste semi-direct pour l'élection du Conseil fédéral (exécutif national composé de sept ministres) : on n'élit pas de président en Suisse ! Par contre, au niveau cantonal, tous les ministres sont élus directement par le peuple. En outre, les niveaux de démocratie directe sont très inégaux d'un canton à l'autre. En la matière, les communes des cantons latins sont plutôt orientées vers le régime parlementaire, alors que le système des assemblées communales de citoyens domine largement dans les régions alémaniques.

Cette culture démocratique s'illustre par un esprit de tolérance. Ce n'est pas un hasard si de grands penseurs (pas toujours libéraux) se sont réfugiés ou sont venus s'établir en Suisse : de Jean Calvin à Lénine, en passant par Giuseppe Garibaldi, Mikhaïl Bakounine, Élisée Reclus, Albert Einstein ou encore Thomas Mann et Hermann Hesse, pour ne prendre que quelques exemples... Le fédéralisme et la décentralisation du pouvoir offrent des marges de liberté. Il y a un étrange paradoxe dans les résultats de la démocratie directe, qui sont le plus souvent conservateurs, et cette culture démocratique qui laisse entrapercevoir un esprit de tolérance.

Actuellement, cette culture démocratique se heurte au retour d'un État sécuritaire fort. Dans les trains et les gares, les

systèmes de vidéosurveillance se déploient, tout comme dans certains quartiers. Pays de la démocratie directe, la Suisse est aussi connue pour ses multiples règlements, son contrôle strict de la population résidente et non résidente, ainsi que ses interdictions qui pèsent parfois sur la population.

Vos recherches insistent sur l'idée que le fédéralisme suisse ne constitue pas un « État faible » en comparaison d'autres pays européens...

18

Dire que « l'État est faible en Suisse » n'a aucun sens : l'État décentralisé est tellement développé, intériorisé et accepté que le contrôle social peut être ressenti plus fortement que dans d'autres pays fédéralistes comme l'Allemagne ou le Danemark. De même, avec 7 conseillers fédéraux et 156 conseillers d'État (membres des exécutifs cantonaux), la Suisse n'est pas un nain étatique. Il est vrai que l'État central (la Confédération) reste faible, excepté pour les dossiers des finances et de l'armée. La décentralisation des centres de décision illustre plutôt une force de l'État qu'une faiblesse...

En 2010, la Suisse présentait un taux d'emplois publics relativement faible en comparaison internationale : environ 15 % des actifs, contre 22 % en France et 19 % en Allemagne. Toutefois, il faut aussi prendre en compte le formidable poids des institutions privées. Le système de milice ne se limite pas à l'armée ; de nombreuses organisations patronales et associations économiques sont pleinement intégrées aux réseaux paraétatiques qui définissent les conditions-cadres des interventions de l'État.

Si on élargit la focale, comment évaluez-vous le fédéralisme suisse dans une perspective européenne ?

La Suisse représente une forme d'Europe en miniature. Par sa taille ou encore sa configuration sociale, géographique ou politique, c'est un condensé ou un résumé de toutes les composantes de l'Union européenne. De manière arithmétique, l'analogie fonctionne : avec vingt-huit États membres, l'Union européenne est très similaire aux vingt-six cantons de la Confédération. Sur un plan qualitatif, on peut prolonger l'analogie : la fonction fiscale du Luxembourg dans l'UE est très proche de celle de Zoug dans la Confédération. Idem avec l'Allemagne comme poids lourd européen, assimilable à la place de Zurich dans l'économie helvétique. Les trois cantons bilingues (Berne, Fribourg, Valais) mais également le canton trilingue des Grisons sont à leur tour des « Suisses » en miniature...

19

La base de données sur les cantons et villes suisses (www.badac.ch) a comptabilisé pas moins de 760 concordats (accords conclus entre différents cantons) depuis 1848. La révision de la Constitution fédérale en 1999 a revitalisé le rôle des cantons dans l'organisation de l'État. Conséquence directe, les cantons fondent la « Maison des cantons » en 2003, qui regroupe les secrétariats de plusieurs conférences intercantionales gouvernementales et sectorielles, ainsi que des institutions affiliées. Ces accords concernent l'éducation, la culture, la santé, les affaires de justice et de police, la finance, l'organisation du territoire et le développement économique. Pour toutes ces questions internes, la Confédération joue un rôle relativement marginal. Le pouvoir des conseillers d'État est très étendu. Par exemple, le système de formation se coordonne au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, qui assume en gros les fonctions d'un ministre de l'Éducation. Certaines régions négocient aussi directement avec l'étranger. Autre exemple, les autorités genevoises ou vaudoises se sont déjà rendues plusieurs fois à

Bruxelles afin de faire entendre leurs voix propres. S'il y a des difficultés avec l'échelon national, de nouveaux instruments d'alliance avec d'autres cantons sont exploités. La réussite du fédéralisme en Suisse s'explique par ces différents éléments.

Le lobby des villes à travers l'Union des villes suisses se réorganise également depuis quelques années. Il existe souvent une opposition dans la répartition des charges entre la ville et le canton. À une échelle encore plus locale, le rôle des 2 500 communes suisses varie en fonction de leur taille et du degré de centralisation des cantons. Le processus de décentralisation va donc très loin puisqu'il concerne jusqu'à l'octroi de la citoyenneté. Le cas extrême est représenté par la commune d'Emmen dans le canton de Lucerne, où, de 1999 à 2003, la population donnait son accord lors de l'attribution de la citoyenneté aux étrangers.

Pour conclure, je reviens volontiers à Denis de Rougemont qui voyait dans le fédéralisme un acteur vivant à même de se modifier et de s'adapter. Le mode d'organisation fédéraliste n'est pas en Suisse un corps inerte, mais une organisation à « géométrie variable ». ■

L

A SUISSE URBAINE, DES PIONNIERS AUX FRICHES

Est-il possible de faire le tour de la Suisse urbaine en une seule journée ? Notre balade interurbaine nous amène à découvrir trois villes au profil très différent : La Chaux-de-Fonds, Zurich et Lausanne, un parcours de presque 400 kilomètres.